

H21Terre solidaire et développement : des pays et des hommes
Défendre les populations contre le pillage de leurs ressources

L'exploitation des ressources naturelles, souvent au profit d'entreprises étrangères, est loin d'apporter la prospérité aux pays en développement. Bien au contraire, elle a pour conséquences d'alimenter une violence directement dirigée vers les populations et d'accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ces 60 dernières années, plus de 40% des conflits civils étaient liés à l'appât des ressources naturelles. L'extraction souvent illégale des richesses, parfois menée par des groupes armés, à des fins de financement, frappe dramatiquement les populations locales. C'est par exemple le cas dans l'est de la République Démocratique du Congo (la RDC) où les combats, alimentés par l'exploitation des minerais, déstabilisent des régions entières. Au cœur de ces affrontements, les habitants restent sans recours face aux violences et au pillage des minerais qui devraient pourtant assurer la prospérité de leur région.

Mises à contribution sous la contrainte par des milices armées, obligées de travailler pour s'alimenter, les populations interviennent à toutes les étapes de l'exploitation et dans les travaux annexes comme le transport, le concassage ou le lavage de ces minerais, qui méritent bien leur qualificatif de « minerais du sang ». Il s'agit de ces minerais rares et recherchés qui entrent dans la nécessaire composition de nos téléphones portables et autres appareils électroniques : l'or, le tungstène, l'étain, et surtout le tantale issu du coltan, si rare et si cher, extrait à 80% en RDC. Seuls 53% des Français, d'ailleurs, savent que les téléphones portables contiennent des minerais qui peuvent être à l'origine d'atteintes aux droits de l'homme dans les pays où ils sont extraits. C'est donc le cas au Nord Kivu et au Sud Kivu en RDC, où les populations sont victimes du pillage des richesses de leur pays. Taxées et rançonnées, elles subissent des traitements inhumains auxquels viennent s'ajouter des

conditions de travail dangereuses, comme pour les « creuseurs » qui opèrent à mains nues dans des puits souterrains mal ventilés. Au cœur de ce système, les femmes et les enfants, pour survivre seulement, sont une main d'œuvre corvéable à merci, cible de toutes les violences. Pire, quand les enfants ne sont pas utilisés pour leur agilité dans les mines, ils sont enrôlés par les groupes armés comme soldats, porteurs ou espions. Dans le même temps, la pollution de l'eau, de l'air et des sols par l'utilisation de produits chimiques lors de l'exploitation minière sauvage affecte encore un peu plus les conditions de vie et la santé des populations.

Dans un contexte d'État faible et miné par la corruption, les populations s'enfoncent dans une situation de forte vulnérabilité, sans recours face aux exactions des groupes armés et du travail forcé. On estime que l'essentiel des 6 millions 700 mille personnes qui souffrent de la faim en République Démocratique du Congo vivent dans les 5 régions affectées par les conflits de l'est du pays. D'une manière générale, l'accaparement des ressources assombrit les perspectives d'avenir de tels pays. Les efforts de développement économique de régions entières sont ainsi freinés. Les Etats perdent des ressources fiscales qu'ils ne peuvent pas réinvestir ou redistribuer. Incapables d'assurer leurs besoins premiers et de s'opposer aux violences et à la pression permanente sur leurs terres, des pans entiers de populations préfèrent fuir (2 millions de personnes déplacées en RDC depuis le début du conflit). En conséquence, l'exploitation agricole et le commerce des denrées cessent, entraînant une insécurité alimentaire et des situations de famine. Tous nous sommes interpellés : individuellement pour pratiquer la modération dans l'utilisation et le renouvellement de nos machines électroniques, et les Etats, comme la France, pour établir une législation contraignante sur les minerais de conflit !